

DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA RENTREE 2022/23 **ACCUEILS PERISCOLAIRES DE LA CCME**



Pour toute nouvelle famille :

- Remplir une fiche d'inscription (4 pages) par enfant

Documents à fournir :

- Copie des pages des vaccinations, copie du bilan des allergies, copie PAI
- Photocopie de l'attestation d'assurance de l'enfant pour l'année 2022/2023
- Fournir une attestation du quotient familial de la CAF ou de la MSA
- Détacher et remplir le coupon du règlement intérieur

Pour les familles déjà inscrites en 2021/2022 :

Merci de mettre à jour les informations sur le portail famille

- Remplir une fiche essentielle par enfant
- Photocopie de l'attestation d'assurance de l'enfant pour l'année 2022/2023
- Fournir une attestation du quotient familial de CAF ou de la MSA

**Veillez bien remplir en entier tous les documents ci-joint (en ce qui concerne l'attestation d'assurance, vous la fournirez à la rentrée si vous ne l'avez pas encore).
Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte, n'hésitez pas à passer au centre pour le remplir si besoin !**

Retourner le dossier complet
pour le jeudi 30 juin 2022 au plus tard.

Pour tout changement (adresse, téléphone, mail...) au cours de l'année pensez à nous le communiquer.

Permanences d'informations et d'inscriptions sur les accueils périscolaires :

Avant les vacances : semaine du 27 juin au 1er juillet de 16h30 à 18h00 sur les pôles de St-Barthélémy, Faucogney et Mélisey. Le lundi et mardi soir sur Servance et le jeudi et vendredi sur Ternuay.

Avant la rentrée : lundi 29 août de 14h à 17h sur les pôles de St-Barthélémy, Faucogney, Mélisey et Servance. Sur le pôle de Ternuay, le matin de 9h à 12h. Le mardi 30 août, sur rendez-vous dans les accueils.

**Attention, date limite de commande des repas du jeudi 1er septembre :
lundi 29 août**